

**PLACE AUX JEUNES EN RÉGION RÉAGIT AU DÉVOILEMENT DU PROGRAMME DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE PROPOSÉ PAR LA
FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC**

Québec, le 6 mai 2015 – Place aux jeunes en région (PAJR) réagit très favorablement à l'annonce par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) du résultat de sa tournée de consultations et, plus particulièrement, à sa proposition de mise sur pied d'un programme de mobilité étudiante pour les CÉGEPS en région.

« Nous croyons qu'il est temps de relancer le réseau collégial. Aujourd'hui, les administrations, les professeurs et les étudiants demandent à leur gouvernement d'agir. Un programme de mobilité étudiante permettrait de répartir équitablement les étudiants sur le territoire, tout en revitalisant les établissements et les régions», affirme Alexis Tremblay, président de la FECQ.

Selon la FECQ, ce programme, réalisé à coût nul pour l'étudiant et à très peu de frais pour l'État, aurait l'avantage de soutenir considérablement et, même, de faire la différence pour plusieurs CÉGEPS en région, aux prises avec une diminution de leurs effectifs. En ce sens, PAJR ne peut qu'être favorable à cette proposition et encourager le ministre de l'Éducation à la considérer.

PAJR entend prêter main-forte à cet effort de solidarité des CÉGEPS situés en milieu urbain et de ceux en milieu rural, en mettant à profit son réseau d'agents de migration déployés sur l'ensemble du territoire québécois. « Pour PAJR, l'établissement de l'enseignement supérieur joue un rôle de premier plan dans l'offre de formation aux jeunes ruraux d'origine et contribue significativement au développement de l'attractivité des régions où œuvrent les 58 agents de migration Place aux jeunes en partenariat avec leur milieu » a précisé M. Michel Thisdel, président de PAJR.

Par ailleurs, PAJR considère que la vitalité de toutes les régions, qu'elles soient urbaines ou rurales, est une composante essentielle à la prospérité de l'ensemble du Québec. À ce sujet, PAJR tient à rappeler que les milieux ruraux contribuent pour 30 % du PIB du Québec et que les CÉGEPS sont des acteurs qui permettent de maintenir, voire de développer, la contribution des entreprises des milieux ruraux à la croissance du Québec, notamment en formant une main-d'œuvre qualifiée ou en soutenant l'innovation et le développement de produits par le biais des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

À propos de Place aux jeunes en région

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est la référence québécoise en matière de migration des jeunes. En 2012-2013, près de 1 000 diplômés âgés de 18 à 35 ans ont emménagé en région grâce au soutien de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. Pour tout savoir sur les services offerts par PAJR, consultez le www.placeauxjeunes.qc.ca.

- 30 -

Source et renseignements :

R. Mathieu Vigneault

Place aux jeunes en région

418 523-1117 ou 1 888 966-6725

paj@placeauxjeunes.qc.ca